

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 46 (1910)

**Heft:** 51

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

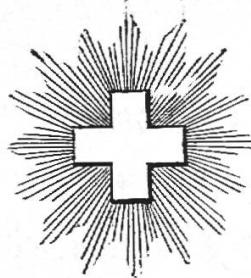
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLVI<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 51.



LAUSANNE

24 décembre 1910

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Noël. — Carnet de l'instituteur. — Chronique scolaire : Neuchâtel. Jura bernois. Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Notre pays : L'art en Suisse. — Langue française : Le Muttensee. — Chant : Moments heureux, moments bénis.

## Noël.

La veille de Noël, les bébés, anxieux  
D'avoir le beau cadeau qui leur viendra des cieux,  
Mettent — talons en lignes et pointes bien tournées —  
Leurs bons petits souliers devant les cheminées.  
Puis, dès le matin clair, en chemise et pieds nus  
Vite, vite ils vont voir si le divin Jésus  
Est venu, dans la nuit, leur apporter les choses  
Qui, depuis quelques jours, hantent leurs rêves roses.  
Ah ! comme leur cœur bat... et quelle fièvre en eux !  
De leurs doigts maladroits ils s'attaquent aux nœuds,  
Ficelles ou rubans — dont leur désir s'irrite,  
Et qui s'embrouillent tant, dès que l'on va trop vite.

\* \* \*

Enfin, hors des papiers froissés, des durs cartons,  
Voici, rouges, bleus, verts, jaunes, de tous les tons  
— Tels que des papillons sortant des chrysalides —  
Voici les beaux joujoux, étincelants, splendides,  
Et tout juste ceux-là qu'on désirait le plus...  
« Comme c'est curieux... maman a dû le lui dire » —  
Et la maman leur répond non, dans un sourire.

\* \* \*

Les hommes, arrivés à l'automne des jours,  
Sont, même en cheveux gris, petits enfants toujours  
Quand de nouveaux Noëls, au déclin de l'année,  
Rayonnent en douceur sur leur tête fanée,  
Qui sait si le désir naïf ne leur vient pas,  
D'aller, la veille au soir, en cachette, tout bas,  
Comme jadis en leur enfance illuminée,  
Placer leurs gros souliers devant la cheminée ?  
Mais une telle idée est bien hors de saison...  
Ils l'écartent très vite... et comme ils ont raison !  
Pour ne point décevoir leur croyance enfantine,  
Jésus, certainement, mettrait dans la bottine,  
Quelque cadeau très cher pour gens très sérieux...  
Mais il ne saurait point, au magasin des cieux,  
« Décrocher » celui-là tout juste qu'on désire,  
Car les mamans ne sont plus là pour le lui dire.

JACQUES NORMAND.

---

#### CARNET DE L'INSTITUTEUR

Nous vivons à une époque troublée, où la haine des classes est érigée en principe, où il semble que la guerre doive devenir l'état normal entre les employeurs et les employés, entre les supérieurs et les inférieurs, entre les maîtres et leurs subordonnés. Pour des personnes qui n'ont eu qu'une éducation rudimentaire, à qui l'occasion n'a pas été donnée d'élargir leur horizon, de s'élever au-dessus des mesquineries de la vie, on comprend qu'elles se laissent encore entraîner à des excès de langage ou de plume dépassant peut-être de beaucoup leurs sentiments ordinaires et qui sont sans doute l'expression d'une excitation passagère ne pouvant être dominée.

Nous avons besoin d'entendre, de temps en temps, des paroles de paix et de concorde. J'en trouve justement, dans un journal pédagogique français, sortant de la bouche d'instituteurs et d'inspecteurs réunis en séances communes. Voici les paroles prononcées à une réunion de l'Amicale d'un département du nord de la France par un instituteur, président de l'association :

« Vous êtes notre défenseur-né, disait-il, s'adressant à l'inspecteur, notre protecteur naturel et légitime. Vous souhaitez avec nous de voir s'améliorer notre condition matérielle et morale et vous nous y aidez de tout votre pouvoir. Vous apportez dans vos actes le souci d'une scrupuleuse impartialité et un esprit de bonté et de justice auquel nous nous faisons un devoir de rendre hommage. »

Et l'inspecteur répondait :

« Nous avons besoin les uns des autres, et si vous faites parfois appel, avec raison, avec confiance, à la bienveillance des chefs, vos chefs ont aussi besoin de trouver près de vous, à tous les moments de leur carrière, et à certains moments surtout, le réconfort de votre sympathie. »

Voici encore un extrait d'un discours prononcé dans une réunion analogue par un autre inspecteur d'académie, qui me faisait l'honneur de me rendre visite, il y a peu de temps, et me charmait par la bienveillance avec laquelle il me parlait de mon pays, autant que par l'affectueuse sympathie dont il fit preuve à mon égard :

« Soyez étroitement attachés à vos chefs. Regardez-les comme des protecteurs, des conseillers, des amis. Ne sont-ils pas les plus proches témoins de vos travaux, les juges les plus éclairés de vos mérites ? Ne vous suivent-ils pas, dans l'accomplissement de votre pénible labeur, avec une sollicitude parfois inquiète ? Si vous saviez combien vos succès les réjouissent, combien vos fautes les attristent et quelle réserve d'indulgente bonté se cache sous leur apparente sévérité ! Aussi, quels que soient vos désirs, quelque demande que vous ayez à formuler, reposez-vous sur eux du soin d'y donner satisfaction. »

T. M.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**NEUCHATEL.** — **Société pédagogique.** — *Archives.* Dans l'intérêt de l'Histoire de la Société pédagogique et des recherches qui pourraient être faites plus tard, de documents intéressant notre vie, il est recommandé de constituer des archives de section, là où elle n'existeraient pas encore, et le Comité central informe que toutes les pièces d'archives peuvent être déposées entre les mains de son membre préposé au service des archives et qui dispose de vastes armoires pour cet usage. Prière de rechercher dans les Sections ce qu'il y a lieu de faire.

**Sujets de concours pour 1911.** — Le Comité central propose les sujets suivants :

1. Enseignement de l'histoire naturelle d'après une méthode moderne.
2. Elaboration d'un manuel d'instruction civique pour l'école primaire.
3. Premières notions de calcul à l'école primaire.

M. Graber propose de généraliser le premier de ses sujets et de l'élargir de la façon qu'il devienne : « Enseignement scientifique à l'Ecole primaire ». Il motive sa proposition, en disant qu'il considère moins cet enseignement pour lui-même que pour les fruits qu'il porte en temps qu'il développe les élèves.

M. Huguenin demande au Comité central la cause qui fait qu'il met en concours l'élaboration d'un manuel d'Instruction civique. Il lui est répondu que notre manuel actuel est un peu difficile à digérer pour de jeunes élèves et que certaines modifications, ou même certaines simplifications étaient désirables. Enfin, il peut très bien arriver que de bonnes idées se fassent jour à cette occasion qui ouvriront une voie. C'est un essai à tenter.

**Choix du sujet à discuter dans les Sections.** — Le Comité central propose :

1. La préparation professionnelle du corps enseignant.

**2. L'influence de la méthode phonétique pour l'enseignement de la lecture et de l'orthographe dans nos classes.**

Une seule de ces questions est à étudier et le Comité central demande que la priorité soit accordée au N° 1. — Adopté à l'unanimité.

*Modification de la méthode à suivre pour faire le rapport général.* — M. Graber a observé, et c'est chose connue que l'ancien système qui consistait à établir dans chaque section un rapport, puis d'envoyer ces rapports à un rapporteur général pour tirer les conclusions est mauvais. Sans compter que le rapporteur général a une peine considérable à accorder tous les points de vue souvent contraires qui se rencontrent dans six rapports, il ne peut en aucune façon, malgré un grand savoir-faire, mettre en relief ce qui méritait de l'être. Et puis, le travail des sections était noyé dans ce grand tout et il fallait commencer à l'assemblée générale par lire tout un long exposé qui lassait bien vite cet auditoire fort difficilement attentif et qui devait discuter interminablement sur des conclusions totalement inconnues jusqu'au moment de l'assemblée. Pour remédier à cette fâcheuse pratique, M. Graber propose un système nouveau. Voici en quoi il consisterait. Chaque section fera un rapport qui sera copié à cinq exemplaires et qui sera adressé par les soins du Comité central aux autres sections qui, dans un deuxième débat, sauront quelle solution on donne à la question dans les autres districts et qui pourront éventuellement modifier leurs conclusions ou les faire coïncider avec les autres. Un troisième débat, le dernier, aurait lieu en assemblée générale où on pourrait supprimer la lecture d'un long rapport et discuter d'emblée les conclusions divergentes et sorties du deuxième débat en réunissant celles qui sont d'accord entre elles. Les sections chargerait spécialement un de leurs membres de défendre leur point de vue. Cette manière de procéder est acceptée sans opposition, le Comité central devra avoir reçu pour le 1<sup>er</sup> mars prochain tous les rapports de sections copiés à cinq exemplaires et les dirigera lui-même pour un second débat dans les sections, en assignant une limite de temps.

*Divers :* Les présidents de section sont priés d'informer leurs collègues bibliothécaires dans leur prochaine conférence que quatre-vingts brochures du jubilé cinquantenaire de la Société pédagogique neuchâteloise restent à vendre et que peut-être des bibliothèques acquerraient cet ouvrage si on le leur proposait. Le prix est de 2 fr. l'exemplaire.

En outre la photographie prise lors du jubilé est à vendre à 2 fr. 50. Très bonne, on y reconnaît parfaitement chacun des participants. S'adresser à M. Gédet à Neuchâtel.

*Educateur.* Il est rappelé que le correspondant cantonal à l'*Educateur* n'est souvent pas au courant de ce qui se passe dans les sections et il est recommandé aux présidents de section de ne pas oublier que c'est avec plaisir qu'on reçoit de courtes communications à l'*Educateur* pour les faits saillants qui se passent dans leur district respectif. Ce sera un utile moyen d'augmenter le nombre des abonnés.

*Caisse centrale.* Les contributions à la Caisse centrale devant être versées incessamment, il est recommandé aux Comités de section de procéder à la perception des cotisations de leurs membres à l'occasion de la première séance de

l'année et d'adresser 2 fr. par membre sitôt que possible au Caissier cantonal, M. Louis Russillon, à Couvet.

La première séance des délégués est levée après trois heures d'utile travail. Elle est la conséquence de la nouvelle organisation et il y a lieu de se féliciter de l'atmosphère de bonne entente, de parfaite cordialité qu'on y a respiré. Puisse-t-elle être suivie de nombreuses autres, aussi utiles et fructueuses, pour le plus grand bien de notre société à laquelle nous voulons toujours plus nous dévouer !

Vive la Société pédagogique neuchâteloise !

L. Q.

JURA BERNOIS. — **Ecole enfantine.** — D'après un article de M. Th. Möckli, dans la *Patrie jurassienne*, il y avait dans notre canton, en 1907, 69 classes enfantines dirigées par 67 maîtresses, qui donnaient l'enseignement à 2801 enfants des deux sexes. Le Jura, pour sa part, comptait 16 classes de ce genre. La Commission de l'école enfantine de Neuveville a pris l'initiative de créer une Société cantonale des écoles enfantines. Une première assemblée, convoquée dans le courant de l'été dernier à Sonceboz, a jeté les bases de l'association. Elles seront discutées plus à fond dans une prochaine assemblée des représentants de toutes les classes enfantines du canton.

H. GOBAT.

\*\*\* **Synode scolaire bernois.** — Il s'est réuni le 26 novembre dernier à Berne, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Bigler. En ouvrant la séance, M. le président rappelle la mémoire de MM. Weingart et Kammer, délégués, que la mort a enlevés depuis la dernière réunion, et il regrette que, dans le district de Porrentruy, M. l'inspecteur Châtelain n'ait pas été remplacé.

Le renouvellement intégral du Synode a eu lieu le 11 décembre.

Le rapport sur l'activité du Synode de 1907 à 1910 ne donne lieu à aucune remarque importante. Signalons toutefois la démarche faite par une délégation du bureau pour engager M. le conseiller d'Etat Lohner à conserver la Direction de l'Instruction publique, plutôt que de prendre la Direction de la Justice, ainsi qu'il en avait manifesté le désir à l'occasion de l'introduction du nouveau Code civil.

M. Schenk, directeur des écoles de la ville de Berne, présente ensuite un rapport très bien fait sur la création d'écoles complémentaires pour jeunes filles. Les conclusions suivantes sont adoptées :

1<sup>o</sup> Le Synode scolaire considère la création d'écoles complémentaires pour les jeunes filles, en vue de les initier à l'économie domestique, comme un besoin urgent.

2<sup>o</sup> Il prie le gouvernement d'élaborer un règlement sur les écoles complémentaires pour les jeunes filles, sur la base des art. 76 à 83 de la loi sur l'instruction primaire.

3<sup>o</sup> L'Etat subventionne les établissements existants et en crée de nouveaux pour la formation de maîtresses d'écoles ménagères.

La dernière conclusion seule a donné lieu à une discussion à laquelle ont pris part MM. Rufer, de Nidau, Balsiger, Mühlenthaler et Wittwer, de Berne, Beetschen, de Thoune, et Dr Boinay, de Porrentruy.

M. Anderfuhren, de Bienne, renseigne ensuite l'assemblée sur la révision de la loi sur les écoles de travail pour filles. Le bureau a été chargé de soumettre des propositions fermes au Synode nouveau qui sera élu prochainement.

H. GOBAT.

VAUD. — **Cours d'agriculture.** — (*Retardée.*) — Le 24 octobre, au Champ de l'Air, M. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, en présence du Chef de service et de MM. les professeurs, souhaitait la bienvenue aux instituteurs primaires supérieurs venus pour suivre un cours d'agriculture. En quelques paroles bien senties, M. Decoppet fit ressortir la grande importance de l'enseignement de cette branche dans nos écoles, et, comme le temps était limité, immédiatement le travail commença.

M. Bonjour nous parla de la plante, MM. Martinet et Chavan, du sol et de sa culture, M. Jaccard, de géologie ; M. Dusserre nous entretint des engrais, M. Biéller, du bétail, et M. Chuard, des industries agricoles. Les bienfaits du drainage et des remaniements parcellaires furent démontrés par M. Diserens. M. Comte agrémenta son cours d'une excursion dans les belles forêts du Jorat, où nous eûmes l'occasion de voir différents systèmes de coupes et de reboisements. Traité par M. Faes, le sujet « La vigne » ne pouvait manquer d'être intéressant. Le cours de physique de M. Dutoit, illustré de nombreuses expériences, captiva chacun. Enfin, M. Aragon donna d'excellents renseignements sur l'application de la loi sur les denrées alimentaires.

La compétence des professeurs, la clarté et la précision avec lesquelles furent exposées les différentes branches du programme firent de ce cours une véritable jouissance pour ceux qui eurent le privilège d'y assister.

Inutile de dire que la plus franche gaîté et le meilleur esprit régnèrent pendant ce cours.

Aussi, nos remerciements et notre reconnaissance vont à M. le Chef du Département et à ses dévoués collaborateurs pour la sollicitude qu'ils vouent à notre école primaire.

ET. JAN.

\*\*\* † **Jean Moillen.** — *Vers l'Eglise (Ormont-dessus).* — Lentement et sans bruit, sur la neige épaisse, la pluie tombait. Les grands sapins secouaient leurs bras chargés lourdement, et la Grande Eau mugissait en bouillonnant dans son lit trop étroit. Triste était le paysage.

Et, là-bas, dans la sombre église..., un cercueil chargé de couronnes, au milieu d'une affluence considérable. On est venu en nombre témoigner de la sympathie dont jouissait « le régent Moillen », comme on l'appelait. Délégué du Département, collègues, la population entière avaient tenu de l'accompagner au champ du repos.

Champ du repos, en effet, car le défunt s'en est allé après plus de trente ans consacrés à l'enseignement. Il est tombé « à la brèche », puisqu'une semaine avant de s'éteindre, il tenait encore son école. J. Moillen a fait mentir la parole : Nul n'est prophète..., grâce à son caractère débonnaire, à sa simplicité et à sa large tolérance. Quoique ne possédant pas de brevet, il était pédagogue au sens vrai du mot : il aimait « ses » enfants, dont il suivait les progrès avec une satisfaction expansive. J. Moillen a fait l'école à trois générations. Il débuta à 17 ans, ayant

dans sa classe des Diablerets son frère. Puis il enseigna ses propres enfants. Enfin, en automne 1909, il eut la joie de recevoir dans sa classe son petit-fils.

Les bons exemples ne manquent pas, suivons-les.

L. D.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Le Jeune Citoyen*. Hiver 1910-1911. Payot et Cie, éditeurs. Prix fr. 1.

Cette publication atteint sa 27<sup>me</sup> année. Elle est destinée aux jeunes gens de la Suisse romande et a pour but de faciliter l'enseignement donné dans les écoles et cours complémentaires.

L'édition de 1910, plus volumineuse que ses devancières, toujours rajeunie, toujours intéressante, instruira l'adolescence à qui elle s'adresse spécialement et charmera l'âge mûr par la bienfacture de ses nombreuses illustrations et par la diversité des articles qu'elle contient : courts morceaux de lectures variées, quelques poésies choisies avec goût, des sujets touchant à l'économie sociale, à l'hygiène, à l'agriculture. — Une revue de l'année, quelques pages d'actualité, des biographies, des directions pratiques en composition et en arithmétique, des problèmes divers, un résumé des connaissances civiques, très clairement présenté, permettront à nos jeunes gens de suivre avec fruit les prochains cours complémentaires et de passer agréablement et utilement leurs soirées d'hiver. La relation d'un voyage de quatorze jours dans la Suisse orientale plaira par son originalité et la quantité des documents géographiques ou historiques qu'on y trouve.

Va, petit volume ; accomplis courageusement ta mission ! Bon hiver et puisse ton travail être fructueux !

G. A.

*L'Almanach pour tous*, Jeheber, éditeur, Genève, prix 50 ct., est une jolie publication, renfermant à côté de ce que contiennent toutes les brochures de ce genre, de bons conseils, des pages intéressantes de sciences naturelles, une série bien faite d'exercices de gymnastique et de très belles gravures. C'est un joli présent à faire à la jeunesse à l'occasion du Nouvel-An.

A. G.

*Almanach des Etudiants*, 1911, deuxième année. Edition Atar, Genève.

Avec la réouverture des cours universitaires, avec les chrysanthèmes dans les « cornes », avec les cortèges aux flambeaux, voici revenir, pour la deuxième fois, le coquet Almanach des Etudiants, publié par Atar, à Genève.

Calendrier pour 1911, renseignements sur les autorités de la Confédération, sur la représentation des Etats étrangers en Suisse, sur l'Instruction supérieure en Suisse en général et dans la Suisse romande en particulier, font de cet almanach un volume utile à avoir sous la main. Il est agréable aussi de le feuilleter et d'y lire les notices, gaies ou sérieuses, relatant l'histoire et la chronique annuelle des nombreuses sociétés d'étudiants, que complètent leurs armoiries multicolores qu'Atar excelle à reproduire.

Voici encore des biographies, des portraits d'anciens étudiants devenus illustres ; signalons les études sur Amiel, Edouard Rod (par Benj. Vallotton), Charles Soldan, R. Comtesse, Bachelin. Et de la part des jeunes, toute une gerbe de prose et de vers ; des rimes gaies, des poésies sentimentales, des croquis d'étu-

diants, des dissertations philosophiques même, et tout cela par des auteurs de nationalité variée.

On voit qu'il y en a pour tous les goûts, que le contenu est aussi bigarré que les « couleurs » des sociétés.

C'est un volume qui intéressera non seulement les étudiants ou ceux qui le furent, mais encore tous ceux qui aiment à suivre, de près ou de loin, le travail et les plaisirs de la jeunesse universitaire. L'almanach fera peut-être, dès l'an prochain, une petite place aux Universités de la Suisse allemande et deviendra une sorte d'annuaire officieux et aimable de la jeunesse académique.

Nous lui souhaitons bon succès et longue vie!

C. L.

*Chansonnier de la Société cantonale des chanteurs vaudois.* — Il vient de sortir de presse et est mis en vente dans les librairies et magasins de musique au prix de 2 fr. En deux mots, comme en cent, ce recueil se recommande de lui-même. Tous les instituteurs voudront le posséder.

A signaler avant Noël et les étrennes : L. Hautesource, Mme Tissot, *Enfant de Genève*. Edition, Atar, Genève.

*La Croisière du Mosquito ou les Vacances d'un professeur*, par E. Penard, 78 illustrations de Ph. Hainard. Edition des Pages illustrées. Un beau volume, broché. 60 cent. relié, 1 fr. 50. En vente partout.

*Pages illustrées*, le charmant journal romand pour la jeunesse, continue la tâche qu'il s'est donnée de mettre entre les mains de nos enfants une lecture saine, attrayante, instructive, en publiant une collection d'ouvrages illustrés vendus à un prix inconnu jusqu'à aujourd'hui en Suisse romande. Le premier volume vient de paraître : C'est le passionnant récit des aventures de Moïse Buchon, professeur au collège de Genève.

Le nom du savant naturaliste E. Penard, auteur de ce livre, est suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de le présenter à nos lecteurs; M. Penard consacre les loisirs que lui laissent ses travaux scientifiques à écrire de palpitants récits pour la jeunesse. Son dernier ouvrage ne le cède pas en intérêt aux précédents.

Il passionnera, tout en instruisant, et a, en outre, le mérite d'être bien imprimé, sur de beau papier, et illustré de 78 compositions pleines de vie de l'excellent dessinateur Ph. Hainard.

### Musée scolaire cantonal, à Lausanne.

**Une exposition se rapportant à l'éducation en Suède et composée de photographies, plans de bâtiments d'école, de reproductions et tableaux concernant les divers enseignements, l'économie domestique et la gymnastique en particulier, vient d'être organisée dans le bâtiment des Ecoles normales, 3<sup>me</sup> étage, auditoire de dessin, division des jeunes filles. Cette exposition peut être visitée tous les jours de 2 à 4 heures, dans la période du 24 décembre 1910 au 7 janvier 1911.**

**En même temps a lieu une exposition d'ouvrages recommandés pour la jeunesse et les bibliothèques populaires et réunis sous les auspices de la SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE.**

## PARTIE PRATIQUE

### NOTRE PAYS. — LECON IX.

#### L'art en Suisse.

Supposons que les citoyens suisses disparaissent et que tous les livres nous racontant leur histoire soient détruits. Pourrions-nous savoir quelque chose du passé de notre nation et le reconstituer, dans ses grandes lignes tout au moins ?

Oui, car il resterait des *constructions* : maisons, châteaux, murailles, tours, etc..., ainsi que la *décoration* de ces constructions ou les *peintures* qui s'y trouvent ; les *meubles* ; les *ustensiles*, décorés eux aussi ; les ouvrages des artisans<sup>1</sup>.

En un mot : tout ce qui constitue l'*art* d'un peuple. L'*art* est un témoin du passé, qui permet à celui qui l'étudie et le comprend de savoir par quelles circonstances de pauvreté ou de richesse, de paix ou de trouble, de joie ou de tristesse, de liberté ou d'oppression, d'espérance ou de dépression morale, un groupe d'hommes a dû chercher sa route vers le progrès.

Le sujet n'étant pas facile à mettre à la portée des élèves de nos classes primaires, nous devons forcément le simplifier et lui forger des cadres qui paraîtront peut-être un peu factices aux érudits et aux professeurs d'esthétique.

I. — Parlons surtout de la Suisse romande.

Commençons par faire énumérer les principales constructions connues de nos élèves :

Cathédrale de Saint-Pierre à Genève, de Lausanne, collégiales de Fribourg et de Neuchâtel ; églises de Payerne, de Grandson ; château de Valère, de Gruyère, de Rolle, de Vufflens, de Champvent, de Chillon, Ruines d'Avenches et de Romainmôtier ; villes anciennes connues : Fribourg, Morat, Orbe, Estavayer ; hôtels de ville de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. (On collectionnera des vues de ces différents monuments architecturaux).

Comment pourrait-on découvrir, à l'examen de ces constructions, et par la réflexion seule, quelles sont les plus anciennes et quelles sont les plus récentes ? — Plusieurs de ces édifices portent des *dates* (en faire observer sur les linteaux des portes ici et là, et faire copier non seulement le millésime, mais le dessin des chiffres, qui varie considérablement de lieux en lieux et d'époque en époque). — Par l'état plus ou moins parfait de *conservation* de ces constructions. — Par les signes indiquant la plus ou moins grande *habileté* des constructeurs. — Par l'emploi de *certaines matériaux* (il est à supposer par exemple que dans un temps où les communications étaient difficiles, on construisait, pour éviter des frais, avec les matériaux pris sur place ou dans les environs immédiats). — Par la *position géographique* des constructions. Quand nous voyons un château isolé sur une colline escarpée, entouré de murailles épaisse, nous pouvons conclure que cet édifice date d'un temps troublé, où les riches propriétaires devaient se protéger et se défendre eux-mêmes. Leurs châteaux étaient leur suprême refuge : Chillon, Champvent, Rolle, Vufflens, Gruyère, etc... — Les vieilles cathédrales indiquent

<sup>1</sup> C'est à dessein que nous ne parlons pas ici des arts, tels que la musique et la littérature.

une époque où les villes étaient développées, les vieilles églises comme Grandson et Payerne nous parlent de petites cités plutôt pauvres, etc... — Les hôtels de ville nous transportent dans une période de la civilisation où les villes se gouvernent par elles-mêmes et ne sont plus sous la patte des puissants seigneurs.

II. — Si l'on voulait reconstituer la civilisation de notre pays par le moyen de son architecture on constaterait :

1<sup>o</sup> La période *lacustre*, primitive, dont l'architecture nous est révélée par les pilotis conservés au fond des lacs du plateau suisse et l'art domestique par les trouvailles archéologiques réunies dans nos divers musées.

2<sup>o</sup> La période *romaine* marquée par les ruines d'Aventicum et de Vindonissa. Les Romains sont maîtres. Leurs monuments, cirques, théâtres, sont faits pour eux, décorés pour eux-mêmes. — La population indigène n'a pas encore d'âme, de pensée — on ne peut la montrer par aucune manifestation artistique.

3<sup>o</sup> La période *chrétienne ou religieuse* (du Ve au XIII<sup>e</sup> siècle). L'art de cette époque est avant tout religieux. Les constructions sont des *églises* et *monastères*. Au début de cette période, le pays est pauvre, les monastères en sont les centres de culture, de lumière. Les artistes, sculpteurs, verriers, architectes sont au service des ecclésiastiques. C'est l'époque de la gloire de l'abbaye de Saint-Gall, de l'édification de Saint-Ursanne, de la basilique de Saint-Maurice. Les villes manquent encore ; il n'y a pas de grandes familles riches et princières. Aucune construction importante autre que monastères et lieux de culte.

Mais peu à peu se fonderont *des villes*, dont les premiers monuments de valeur artistique sont les *cathédrales*, donc encore des édifices religieux (Genève, Lausanne, Bâle, Fribourg, Berne).

4<sup>o</sup> La période *féodale*. C'est-à-dire le temps où de puissants seigneurs édifient les châteaux de Gruyères, Rolle, Vufflens, Champvent, etc.

Ce qui fit disparaître cette domination féodale, c'est l'existence des villes, communautés de bourgeois unis pour se protéger et se défendre, qui se développèrent rapidement et acquirent puissance et richesse, marquant une nouvelle période.

5<sup>o</sup> La période *des cités* (bourgs) : Berne, Bâle, Schaffhouse, Fribourg, Soleure, Lucerne, et (bourgades) : Morat, Orbe, Laupen, Estavayer. À cette époque apparaissent les hôtels municipaux, les tours, les remparts — ceux de Lucerne sont encore bien visibles — les fontaines (qui jouent un rôle important dans la vie sociale), les constructions servant aux marchés (halles). Montrer les fontaines de Berne, Neuchâtel, Fribourg, et les vieilles rues de ces bourgs et bourgades.

Ce développement des cités suisses est en relation étroite avec celui de la Suisse comme pays indépendant. Les guerres victorieuses contre la Bourgogne, la puissance militaire grandissante des armées suisses, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle donnent une nouvelle impulsion à l'architecture et aux arts domestiques.

Le contact des Suisses avec les nations voisines, par les routes des Alpes, spécialement avec l'Italie où de grands artistes créent ce qu'on appelle la Renaissance, y est pour beaucoup.

Tranquilles désormais, les cités helvétiques cultivent les beaux-arts et les industries d'ornement et de luxe : Fribourg tisse des toiles remarquables, les verriers composent des vitraux aux emblèmes des villes; les brodeuses confectionnent des bannières, les faïenciers édifient des poèles en « catelles » où ils pei-

gnent toute une période des guerres récentes, ou la vie des paysans ou des bourgeois.

Alors aussi, dans cette sixième *période* propice aux arts, grâce à la paix, à la richesse et aux connaissances acquises de l'étranger, les *peintres* prennent la palette et le pinceau. À Bâle, travaillent *Holbein* et d'autres. À Berne, *Friess* peint sur bois et *Geiler* sculpte des fontaines.

La Réformation hostile aux images dont l'Eglise avait fait abus, arrêta le mouvement artistique de cette sixième époque.

Franchissons un ou deux siècles et nous arrivons à une période bien spéciale : la septième —, celle des *manoirs* des bords du lac Léman, demeures larges et cossues, décorées de moulures, et dont le faîte est orné de girouettes, qui se retrouvent aussi dans la campagne bernoise. Souvent, un gable surbaissé, des fenêtres ogivales dans le haut, caractérisent ces belles maisons, où l'on sent l'influence de la France. C'est à ce moment-là que se développe, sous l'influence des naturalistes *Haller*, *Gessner*, de *Saussure* et du philosophe J.-J. *Rousseau*, le *goût de la nature*. On commence à admirer les paysages, les montagnes, les rivières, les fleurs, les oiseaux et à les reproduire par le dessin et la peinture, à à s'en servir comme éléments de décoration, ce qui ne s'était pas vu aux périodes artistiques précédentes.

C'est à ce moment aussi que se construisent les beaux chalets de nos montagnes (celui de *Rossinière*), et que les potiers de Nyon, de Zurich et de Thoune répandent leurs poteries admirées (s'en procurer des échantillons) et que les sculpteurs sur bois de l'Oberland sont en pleine prospérité.

On pourrait donc, au point de vue artistique, résumer l'histoire de notre pays par le tableau suivant.

- 1<sup>o</sup> Pilotis lacustres.
- 2<sup>o</sup> Ruines d'Avenches.
- 3<sup>o</sup> Monastères et églises.
- 4<sup>o</sup> Châteaux féodaux.
- 5<sup>o</sup> Hôtels de Ville.
- 6<sup>o</sup> Bourgs et bourgades.
- 7<sup>o</sup> Manoirs et grands chalets.

Enfin, plus près de nous, au siècle passé, *huitième période*, c'est surtout la peinture qui marque l'activité artistique. Des artistes comme *Calame* et *Diday* reproduisent des sujets nationaux : scènes alpestres surtout. *Léopold Robert* et *Böcklin* sont des noms à retenir, ainsi que ceux de *Paul Robert* et de *Eugène Burnand*, qui sont encore vivants et surtout le plus grand peintre de la Suisse actuelle *Ferdinand Hodler* (se procurer une reproduction d'un ou deux tableaux importants de ces différents artistes).

Nos élèves ne manqueront pas de s'apercevoir que l'art d'un peuple n'est pas un luxe, une chose dont il puisse se passer, mais qu'il est bien plutôt une expression nécessaire de sa pensée, un acte spontané de sa nature, une traduction visible des sentiments qui l'animent.

Cette leçon fournira l'occasion de répéter d'une façon vivante, plastique, originale l'histoire de notre nation, mais il est bien évident qu'elle ne peut être traitée en une fois, ni même en deux. Nous donnons ici la partie du maître, un

maigre schéma que chacun voudra bien vivifier par des lectures et un travail qui ne manquera pas d'un palpitant intérêt. Signalons l'ouvrage de Fatio : *Ouvrons les yeux à quiconque voudra l'entreprendre.*

Questions et travaux pouvant se grouper autour de ce sujet :

1<sup>o</sup> Pourquoi les fontaines ont-elles jadis joué un si grand rôle social ? En jouent-elles encore un semblable dans certains milieux ?

2<sup>o</sup> Quelles modifications les connaissances médicales, scientifiques, hygiéniques doivent-elles apporter dans l'architecture des maisons ?

3<sup>o</sup> Pourquoi les périodes historiques troublées par la guerre sont-elles peu favorables aux manifestations artistiques ?

4<sup>o</sup> Comment peut-on, à l'examen d'un édifice — cathédrale, château, manoir — découvrir de quel pays les architectes en avaient tiré le modèle ?

5<sup>o</sup> Pourquoi les pays pauvres produisent-ils peu de peintres ? (Faire observer que les grands peintres flamands, par exemple, ont vécu à des époques de grande prospérité : Rubens, Van Eyck, Memling.)

Sujet de composition française : comparaison entre un hôtel de ville ancien et une maison bourgeoise du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ou bien : comparaison entre un hôtel de ville et un château comme celui de Champvent, de Valangin, d'Yverdon...

Cette comparaison portera non seulement sur l'architecture générale, mais encore sur la décoration : sculptures, moulures, peintures extérieures ou intérieures, genre de sujets traités, influence de la nature, ou de la religion, etc.... A propos des châteaux féodaux, faire observer *l'adaptation* très cherchée de la construction aux besoins qu'elle devait satisfaire.

L.-S. P.

---

### DICTÉE

#### Le lac des Quatre-Cantons.

Ce lac a un caractère tout particulier, l'aspect qu'il offre est d'un attrait irrésistible ; il laisse à l'âme des souvenirs ineffaçables. La nature y déploie tout l'empire de sa majesté, et en même temps une inépuisable variété d'images.

A mesure qu'on pénètre dans les golfes divers qui découpent ses bords, on voit, pour ainsi dire, à chaque coup de rame, changer les formes des montagnes, et les scènes les plus douces et les plus romanesques succéder aux sites les plus sauvages et les plus grandioses. Les différents effets de la lumière et des ombres produisent aussi une diversité infinie, surtout quand les rives du lac et les monts qui les dominent sont éclairés par les rayons du soleil le matin et le soir. De quelque point que l'on contemple ce lac, on voit régner dans toutes ses parties un caractère sublime et extraordinaire, qui excite la surprise et l'admiration. Dans le voisinage de Lucerne, les scènes que les rives du lac révèlent à nos yeux sont d'une nature bien moins sévère que celles de l'extrême orientale. Des coteaux riants et couverts d'une riche et vigoureuse végétation ; une multitude de villages, de maisons de campagne, de jardins ; des bouquets, des ruines pittoresques : voilà les aspects qu'offrent les rives en cet endroit. Ch. SCHAUB.

ORTHOGRAPHE. — Un caractère ; un attrait, une attraction (attirer) ; majesté ; une scène ; un site (sis, sise, situé) grandiose ; diversité (divers) ; l'extrême (extrémité).

végétation ; un bosquet ; pittoresque ; un aspect. — *Familles de mots* : *Bord*, border, bordage, bordure, abord, aborder, abordable, abordage, dé —, re — et transborder, débordement, transbordement, rebord, inabordable. *Rive*, rivage, rivière, riverain. *Mont*, montagne, monticule, monter, montée, remonter, montage, montagneux, montagnard, montueux, montuosité.. — *Grammaire* : Pénétrer, succéder, régner, révéler (verbes qui ont un *e fermé* à l'avant-dernière syllabe),

Révéler, je révèle, tu révèles, il révèle, etc.

Pénétrer, je pénètre, tu pénètres, il pénètre, etc.

Succéder, je succède, tu succèdes, il succède, etc.

Quel est le premier de ces verbes ? Conjuguez-le au présent de l'indicatif. L'avant-dernière syllabe a-t-elle toujours gardé l'accent aigu ? Pourquoi a-t-on mis un accent grave dans *je révèle* ? Parce que la syllabe qui suit l'*e fermé* étant muette, l'*e fermé* doit se changer en *e ouvert*.

Exception : je répéterai, j'altérerais ; tu répéteras, tu altérerais.

Dans ces exemples, on a conservé l'accent aigu. A quel temps sont ces verbes ? Au futur et au conditionnel. Déduire la règle et la faire apprendre.

**DEVOIRS.** — 1. Cherchez trois dérivés des mots *bord*, *rive*, *mont*, *site*, *jardin*, *ombre*. — 2. Analyser grammaticalement la première phrase de la dictée. — 3 *Conjugaison*. Conjuguez au présent de l'indicatif les quatre verbes soulignés dans la dictée, ainsi que les verbes suivants : gérer le domaine que l'on possède ; insérer une annonce ; coopérer à une bonne œuvre. — A l'impératif : Préférer l'honneur à la richesse. Régler ses dépenses sur ses revenus. Protéger les faibles, les infirmes, les orphelins. Au subjonctif présent : Ne pas reléguer l'instruction parmi les choses inutiles. (Si je veux être plus tard un bon citoyen, un homme éclairé, il ne faut pas que je relègue...) — Au conditionnel présent : Ne pas tolérer la paresse, mais rémunérer le travail. (Si j'étais patron, je ne tolérerais pas la paresse, mais...).

A. B.

## MORCEAUX CHOISIS POUR EXERCICES DE LANGUE MATERNELLE

### 1. Le Muttensee.

Ce Muttensee est un lac du bleu le plus intense, perdu dans un vallon sans issue à deux mille cinq cents mètres d'altitude, où peu s'en faut. Une miniature de glacier qui s'avance jusqu'au bord de l'eau et s'y baigne, a dû jadis en occuper tout le bassin. Quelques bancs de rocher qui descendent vers le rivage par une pente douce et régulière, ont évidemment été menuisés et façonnés par lui. Nulle part on n'aperçoit un commencement de pelouse ; mais de fraîches androsaces insinuent leurs longues racines dans toutes les fissures où il s'est glissé un peu de terre végétale, et viennent étaler sur la pierre la richesse de leurs touffes fleuries. Les cimes qui dominent le lac n'offrent de tous côtés que ravines décharnées, noires parois, pyramides chancelantes ; c'est la nature des hautes Alpes dans sa désolation la plus sauvage ; mais le lac n'en est pas moins bleu, l'androsace pas moins souriante et gracieuse.

(Eugène Rambert, *Linththal et les Clarides*, p. 5 et 6.)

Chercher le Muttensee sur la carte murale de la Suisse : versant occidental du

Hausstock, au-dessus du sentier du Kistenpass, qui franchit l'arête reliant le Hausstock au Bifertenstock et fait communiquer Linththal avec Brigels, dans la vallée du Rhin antérieur.

Muttensee : 2442 m.; 1 km. de long; 500 m. de large; le plus élevé des lacs glaronnais; parfois couvert de glace jusqu'en août. Voir le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, tome 3, p. 442.

Pour les androsaces, si l'on n'a pas de plante à sa disposition, se servir de la très belle *Flore alpine* d'Henry Correvon et Philippe Robert. M. Philippe Robert a fait là pour les plantes des Alpes le même travail d'observation patiente et scrupuleuse, la même œuvre d'amour et de beauté que fit jadis son père pour les *Oiseaux dans la nature*. Planche 75, androsace lactée, yelue et carnée. A défaut du chef-d'œuvre de Ph. Robert, la première Flore des Alpes de M. Correvon, quoique bien inférieure à la nouvelle, suffit cependant à donner aux enfants une notion exacte de l'androsace (Planches 117 et 118).

Le portrait de Rambert intéressera les élèves. (Jeu des poètes, édité par Attinger, Neuchâtel. Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande*, p. 648: Rambert à 30 ans; p. 652: dernières années.)

1. Expliquer: intense, issue, peu s'en faut (sens primitif de falloir = manquer), miniature, insinuer.

2. Orthographe absolue des mots: intense, issue, miniature, évidemment, fissure, pyramide, androsace.

3. Faire trouver et motiver les principaux accords.

Alb. C.

CHANT

Moments heureux, moments bénis !<sup>1</sup>

Modéré.

C. GRUNHOLZER.

1. Moments heureux, moments bénis! C'est la fin de l'an-  
Harmonium.  
né - e! Grands et pe - tits sont ré - u - nis; La tâche est ter - mi -

<sup>1</sup> Tiré du recueil *Au Berceau du Sauveur*, publié par la Société des Ecoles du dimanche du canton de Vaud. Lausanne 1910. (Voir l'article bibliographique dans *l'Éducateur*, page 688.)

2.

Moments heureux, moments bénis,  
Dans les chambres bien closes,  
Comme au printemps, au fond des nids,  
Partout des chants, des roses !  
C'est l'instant où passe en nos cœurs  
Un rayon d'espérance,  
Où vont s'ouvrir les tendres fleurs  
De la reconnaissance.

3.

Moments heureux, moments bénis,  
Où la paix est plus douce  
Près des sapins bientôt garnis  
De lumière et de mousse....  
Mais déjà l'étoile s'enfuit :  
C'est Noël qui s'efface ;  
La cloche sonne : il est minuit ;  
Encore un an qui passe !

4.

Moments heureux, moments bénis,  
D'une sainte allégresse,  
Pourquoi sitôt, sitôt finis,  
Temps d'amour, de jeunesse ?  
Mais sachons remettre au Seigneur  
Notre nouvelle aurore,  
C'est le bonheur, le vrai bonheur  
Qu'il nous promet encore !

D. MEYLAN.